

J. M. J.

Notre-Dame de Ste-Croix-lès-le-Mans, le 6 Mai 1838.

→\*←  
COMMUNAUTÉ

DES

FRÈRES DE ST.-JOSEPH.

II<sup>o</sup>

On est prié de rappeler dans la réponse le numéro ci-dessus.

Mes très-chers parents,

Après mon retour à Mayenne  
je suis allé à Alexain et de là  
je me suis rendu au Mans le  
Mardi. à mon arrivée nos chers  
pensionnaires sont venus se jeter  
à mon cou. j'avoue que j'ai été  
sensible aux marques d'amitié  
qu'ils m'ont données dans cette  
circonstance: je les ai payés de  
retour.

J'avais besoin de rentrer à Ste  
Croix pour me renouveler dans  
la piété, car mon voyage m'avait  
dissipé l'esprit. Pour rattrapper  
ce que j'ai perdu, j'ai fixé mon  
N<sup>o</sup> M<sup>o</sup> lever à 11 du matin et mon coucher  
à 10 heures du soir. Tant dans

Mon grand dortoir au milieu de  
nos jeunes élèves qui dorment  
comme des bienheureux dans un silence  
profond, je trouve le temps de faire  
oraison, de lire et de méditer les  
vérités éternelles. C'est alors  
que je ressens le besoin de prier  
pour moi-même, pour vous tous  
et pour tous les hommes qui sont  
sur la terre, car Jésus-Christ est  
mort pour tous et tous peuvent  
entrer dans la société des saints  
et louer Dieu dans l'éternité.

Que ne puis-je me souvenir  
continuellement que jésuis sans  
cesse parmi les anges gardiens  
de nos chers pensionnaires et entrer  
comme eux en communication de la  
présence de Dieu et de louanges  
qu'ils s'efforcent de lui donner à  
toute heure.

Servez Dieu dans l'humilité et  
les bas sentiments de vous-même.  
car Dieu exauce les humbles et  
rejette les orgueilleux et les superbes.

Souffrons avec douceur, patience  
et résignation les injures, les  
maqueries, les railleries et les  
traitements injustes, souffrons les  
fatigues de nos travaux, et en général  
tout ce qui y a d'incommode, et  
cela par union avec Jésus-Christ  
pour la rémission de péchés que  
méritent nos péchés.

Maman m'avait dit qu'elle  
avait perdu son chapelet, j'ai  
en envoi un en coco, et qui est brigité.  
Notre père Moreau lui en  
fait présent. Les indulgences  
attachées à ce chapelet sont nombreuses,  
il y en a cent jours sur chaque grain,  
mais avant que de pouvoir les gagner  
il faut dire trois chapelets, un pour  
le pape, un pour l'église et un pour  
celui qu'il a brigité.

Après, je vous vous prie, mon respect  
à M. le curé et à M. le vicaires que j'estime  
toujours de plus en plus. Je vous embrasse  
tous et me recommande à vos prières  
votre fils et frère André

Monsieur  
Monsieur Mottais au  
pontperrin commune de Larchamp.  
près et  
par Luce

mayenne